

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Pages.

Introduction	v
------------------------	---

Première partie. — TRANSFÈREMENTS.

Transfèremens par les voitures cellulaires	xi
Répartition des étrangers expulsés	xvi
Id des condamnés transférés en Corse.	Ibid.

Deuxième partie. — MAISONS CENTRALES ET PÉNITENCIERS AGRICOLES.

FRANCE.

Nombre et destination des établissemens.	xx
Mouvement d'entrée et de sortie. Population au 31 décembre 1876	Ibid.
Répartition de la population suivant les juridictions et la pénalité	xxii
Nature des crimes et délits.	xxvi
Départemens où les détenus ont été condamnés.	xxix
Condamnés étrangers	xxxiii
Age des condamnés.	xxxiv
État civil des condamnés.	xxxv

	Pages.
Religions	XXXVIII
Professions antérieures	Ibid
Antécédents judiciaires	XLI
Part des détenus dans le produit du travail	XLIII
État de l'instruction	XLIV
Résultats de l'enseignement en 1876	XLV
Grâces et récompenses	XLVIII
État disciplinaire	XLVIX
État sanitaire	LV
Aliénés, épileptiques, suicides	LXVI
Travail	LXVIII
Dépenses des condamnés sur le produit de leur pécule	LXXIV
Renseignements sur les libérés	LXXV
État de l'instruction des libérés	LXXVIII
Répartition des journées de détention, répartition de la population, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	LXXX
ALGÉRIE	LXXXIII

Troisième partie. — MAISONS DE DÉTENTION ET MAISON CENTRALE AFFECTÉE
AUX INDIVIDUS CONDAMNÉS POUR FAITS INSURRECTIONNELS.

Nombre et destination des établissements	CXXIII
Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1876.	Ibid.
Répartition de la population suivant la juridiction et la pénalité	CXXIV
Nature des crimes et délits.	CXXV
Départements où les détenus ont été condamnés. — Condamnés étrangers. — Age des condamnés. — État civil. — Religions. — Pro- fessions. — Antécédents judiciaires. — Part des détenus dans le produit du travail. — État de l'instruction.	Ibid.
Résultats de l'enseignement en 1876.	CXXVII
Grâces. — Commutations. — Récompenses.	CXXIX
État disciplinaire	Ibid.
État sanitaire	CXXXII

	Pages.
Aliénés, épileptiques, suicides	CXXXIV
Travail.	CXXXV
Dépenses des condamnés.	CXXXVII
Renseignements sur les libérés.	CXXXVIII
Répartition des journées de détention, répartition de la population suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	CXLII

Quatrième partie. — ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

Nombre et destination des établissements	CXLV
Mouvement général d'entrée et de sortie, population au 31 décembre.	CXLIX
Situation légale. — Durée de la peine ou de la correction.	CLI
Nature des faits ayant motivé la détention. — Juridictions. — Départements où les jeunes détenus ont été jugés. — Age au 31 décembre 1876. — Age au moment du délit. — État civil. — Situation des familles. — Renseignements divers. — Religions. — État professionnel avant l'entrée. Antécédents judiciaires.	CLIII
Résultats de l'enseignement pendant l'année.	CLXVII
État religieux, moral et disciplinaire.	CLXXI
État sanitaire.	CLXXV
Travail	CLXXXI
Renseignements sur les libérés	CLXXXIII
ALGÉRIE.	CXC

Cinquième partie. — MAISON D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION, CHAMBRES ET DÉPÔTS DE SURETÉ.

Application de la loi du 5 juin 1875 sur le régime des prisons départementales (France).	CXCIX
Chambres et dépôts de sûreté.	CC
Mouvement de la population dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction	CCI
Répartition de la population suivant la situation légale ; population maxima.	CCIV

	Pages.
État sanitaire.	CCVIII
État disciplinaire.	CCXII
Enseignement scolaire.	CCXV
Travail	CCXXVII
ALGÉRIE.	CCXX

Sixième partie. — DÉPÔT DE CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS.

Mouvement de la population	CCXXXI
Départs pour la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane.	CCXXXII
Juridictions qui ont prononcé les condamnations	Ibid.
Grâces. — Commutations. — Réduction de peine.	CCXXXIX
État disciplinaire.	Ibid.
État sanitaire.	CCXLI
Travail. — Emploi du pécule	CCXLII
Répartition des journées de détention. — Répartition de la population suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	CCXLIV

Septième partie. — DÉPENSES. — ÉTAT DU PERSONNEL.

Compte d'emploi des crédits. — Produits.	CCXLV
<i>Dépenses.</i> Tableau relatif à la FRANCE et à l'ALGÉRIE.	CCXLVII
— Transport des détenus et libérés.	CCLXIX
— Secours de route.	Ibid.
— Maisons centrales; Pénitenciers agricoles. — Maisons de détention. Dépôt de forçats	CCLI
— Maisons de détention et maisons centrales de correction affectées aux condamnés de l'insurrection.	CCLIV
— Dépôts de condamnés aux travaux forcés de Saint-Martin- de-Ré.	CCLV
— Maisons centrales d'Algérie.	CCLVI
— Établissements d'éducation correctionnelle (France).	CCLVII
Id. (Algérie).	CCLVIII
— Maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté (France).	CCLIX

	Pages.
<i>Dépenses.</i> Maisons d'arrêt, de justice et de correction; chambres et dépôts de sûreté (Algérie)	CCLX
— Dépenses communes aux divers services	CCLXI
<i>Personnel.</i>	CCLXII

TABLEAUX

I.

TRANSFÈREMENT PAR LES VOITURES CELLULAIRES DES DÉTENUIS ET CONDAMNÉS DE TOUTES CATÉGORIES.

N ^{os} des Tableaux.		Pages.
I.	— Répartition, par catégorie, des individus transférés. (Hommes et jeunes garçons)	2
I bis.	— Répartition, par catégorie, des individus transférés. (Femmes)	6
II.	— Répartition des étrangers expulsés du territoire français et transférés aux frontières	10
III.	— Répartition des condamnés [transférés dans les pénitenciers agricoles de la Corse	11

II.

MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION OU DE DÉTENTION ET PÉNITENCIERS AGRICOLES.

I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie	14
II.	— Répartition de la population suivant la juridiction et la pénalité	20
III et III bis.	— Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation	24
IV.	— Répartition par département	40
V.	— Condamnés étrangers; répartition par nationalité et catégorie pénale	44
VI.	— Répartition suivant l'âge des condamnés et la durée de la captivité	48

N ^{os} des Tableaux.		Pages.
VII.	— Etat civil des condamnés	52
VIII.	— Religions	55
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur condamnation.	58
X.	— Récidivistes. — Individus soumis à la surveillance. .	74
XI.	— Division des condamnés d'après les parts à eux attri- buées sur le produit du travail.	78
XII.	— Etat de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement à la fin de l'année.	87
XIII.	— Mouvement de l'école, résultats de l'enseignement pen- dant l'année. Bibliothèques.	86
XIV.	— Grâces. — Commutations. — Réductions de peine. — Récompenses.	90
XV.	— Etat disciplinaire. — Condamnations prononcées par les tribunaux pendant la détention.	94
XVI.	— Nombre et proportion des entrées à l'infirmerie, des journées d'infirmerie et des décès.	98
XVII.	— Nature des maladies qui ont motivé l'admission à l'infir- merie.	100
XVIII.	— Nature des maladies qui ont causé la mort.	102
XIX.	— Malades admis aux infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — Hommes. (France).	104
XIX bis.	— (Algérie)	106
XIX ter.	— Mêmes renseignements, sur les condamnés pour faits insurrectionnels	108
XX et XX bis.	— Mêmes renseignements. — (Femmes).	110
XXI	— Malades décédés dans les infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — (Hommes)	114

N ^{os} des Tableaux.	Pages.
XXI bis. — Mêmes renseignements (Algérie)	416
XXI ter. — Mêmes renseignements sur les condamnés pour faits insurrectionnels	418
XXII et XXII bis. — Mêmes renseignements. — (Femmes)	420
XXIII. — Aliénés, épileptiques et suicides	424
XXIV. — Industries exploitées (par établissement). Produit de la main-d'œuvre; produit par journée de travail	430
XXV. — Récapitulation du produit, du travail dans tous les éta- blissements.	460
XXVI. — Récapitulation du nombre des travailleurs et des produits du travail, par établissement	466
XXVII. — Répartition des produits de la main-d'œuvre.	468
XXVIII. — Dépenses des condamnés sur le pécule.	472
XXIX. — Renseignements sur les individus libérés ou graciés pen- dant l'année.	476
XXX. — Etat de l'instruction des libérés.	480
XXXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'oc- cupation, de chômage, de repos, etc.	482
XXXII. — Répartition de la population au 31 décembre, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, etc.	484

III.

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

I. — Mouvement d'entrée et de sortie, par établissement, pendant l'année 1876. — Effectif au 31 décembre 1876.	188
II. — Répartition de la population au 31 décembre 1876, suivant la durée de la peine ou de la correction.	202
III. — Id. suivant la nature des crimes et délits, et suivant les juridictions.	208
IV. — Id. suivant les départements où les enfants ont été jugés.	214
V. — Id. suivant l'âge des jeunes détenus.	222

N ^{os} des Tableaux.		Pages.
VI.	— Répartition de la population au 31 décembre 1876, d'après l'état civil et la situation des familles	228
VII.	— Id. suivant les religions.	230
VIII.	— Id. antécédents judiciaires	232
IX.	— Id. suivant les professions exercées avant l'entrée dans l'établissement.	234
X.	— Instruction avant l'entrée et depuis l'entrée dans l'établis- sement.	236
XI.	— Etat religieux, moral et disciplinaire pendant l'année 1876.	240
XII.	— État sanitaire.	244
XIII.	— Renseignements sur le travail pendant l'année 1876.	248
XIV.	— Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année.	276
XV.	— Renseignements sur les jeunes détenus libérés ou graciés pendant l'année 1876.	280
XVI.	— Etat de l'instruction des libérés.	288

IV.

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION. — CHAMBRES ET DÉPÔTS
DE SÛRETÉ.

<i>Tableau unique.</i> — Chambres et dépôts de sûreté.		298
I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie.	302
II.	— Répartition de l'effectif au 31 décembre 1876.	320
IV.	— Renseignements sur les aliénés et épileptiques.	342
V.	— État disciplinaire.	346
VI.	— Résultats de l'enseignement.	350
VII.	— Industries exercées; produit.	352
VIII.	— Répartition du produit de travail.	362

V.

DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie.	368
I bis.	— Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane	Ibid.

II.	— Répartition des condamnés entrés, suivant les juridictions et la pénalité.	368
III.	— Nature des crimes qui ont motivé la condamnation.	369
IV.	— Répartition par départements.	370
V.	— Condamnés étrangers.	Ibid.
VI.	— Répartition suivant l'âge.	371
VII.	— — suivant l'état civil.	Ibid.
VIII.	— — suivant la religion.	Ibid.
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur entrée.	372
X.	— Récidivistes.	373
XI.	— Parts attribuées sur le produit du travail.	Ibid.
XII.	— État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement.	Ibid.
XIII.	— Grâces. — Commutations. — Réductions de peine.	374
XIV.	— État disciplinaire.	Ibid.
XV.	— Maladies.	376
XVI.	— Décès.	377
XVII.	— Aliénés. — Epileptiques. — Suicides.	378
XVIII.	— Industries exploitées.	379
XIX.	— Répartition des produits de la main-d'œuvre.	380
XX.	— Dépenses des condamnés sur leur pécule.	Ibid.
XXI.	— Répartition des journées de détention.	382
XXII.	— Répartition de la population, au 31 décembre 1876, suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.	Ibid.

VI.

COMPTE DES DÉPENSES. — RENSEIGNEMENTS DIVERS.

I.	— Dépenses du service des transfère- ments.	384
II.	— — des maisons centrales, des pénitenciers agri- coles, etc.	386

N ^o des Tableaux		Pages.
III.	Dépenses des établissements publics de jeunes détenus. . .	388
III bis.	— — des établissements privés de jeunes détenus. . .	389
IV.	— — des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté.	390
V.	— Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles et des colonies publiques de jeunes détenus. . . — Renseignements divers.	394
VI.	— — des maisons d'arrêt, de justice et de correction et des dépôts de sûreté. — Renseignements divers.	398

LOIS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS.

DOCUMENTS ANTÉRIEURS A L'ANNÉE 1876.

Circulaire. — Préparation des états de grâce (13 janvier 1876).	405
Circulaire. — Règles disciplinaires concernant les prostituées détenues (15 janvier).	407
Décision du garde des sceaux relative à l'art. 4 de la loi du 5 juin 1875 (24 janvier).	408
Circulaire. — Demande d'avis sur l'utilité de confier la surveillance des colonies privées aux directeurs des établissements pénitentiaires (26 janvier).	Ibid.
Circulaire. — Bulletin de population des établissements d'éducation cor- rectionnelle (11 février).	409
Emploi de la journée du dimanche dans les maisons centrales, les prisons départementales et les colonies pénitentiaires (19 février)	410
Règlement pour les quartiers ouverts aux aliénés à Gaillon (19 février) . .	412
Tableau du régime alimentaire des valides.	415
Demande de propositions pour la mise en liberté de jeunes détenus (27 février).	416
Circulaire. — Décision du garde des sceaux sur l'application de l'art. 4 de la loi du 5 juin 1875 (13 mars).	417
Circulaire. — Détenus consignés en cellule; état mensuel à produire (21 mars)	Ibid.

	Pages.
Circulaire. — Modifications à la liste des localités interdites aux libérés en surveillance (22 août).	458
Circulaire. — Locaux à affecter aux réservistes punis disciplinairement (24 août).	Ibid.
Circulaire. — Interdiction de réunir deux détenus dans une même cellule. — Mesures à prendre en cas d'encombrement des prisons cellulaires (25 août).	459
Circulaire. — Service de l'enseignement primaire dans les maisons centrales (30 août).	460
Circulaire. — Mode de transfèrement des jeunes détenus (29 septembre).	462
Circulaire. — Actes notariés intéressant les familles des détenus (29 septembre).	463
Circulaire du garde des sceaux relative aux actes notariés intéressant les détenus (8 août).	464
Circulaire. — Constatation des changements de résidence des employés liés au service militaire (30 septembre)	465
Circulaire. — Encombrement des prisons anciennement construites en vue du système cellulaire (6 novembre)	466
Circulaire. — Travail d'avancement et notes semestrielles (15 novembre).	467
Arrêté concernant l'organisation des bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire (23 décembre).	468
Circulaire. — Envoi d'un arrêté concernant l'organisation des bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire (28 décembre).	470